Corrigé – Brevet 2019 – histoire-géographie-EMC – Pays du groupe 1

Géographie – Les espaces de faible densité et leurs atouts : l'exemple du Cantal, Histoire – Un monde bipolaire au temps de la guerre froide, Enseignement moral et civique – La lutte contre le racisme

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Géographie – Les espaces de faible densité et leurs atouts : l'exemple du Cantal *(20 pts)*

1. D'après l'article du *Monde* (2017), plusieurs éléments montrent que le Cantal connaît les difficultés typiques des espaces de faible densité :

- **l'enclavement** : sa préfecture « est l'une des rares à ne pas être reliée à l'autoroute » et « le ferroviaire est à l'abandon » ;
- **le déclin démographique** : le département « a perdu 9 % de ses habitants entre 1982 et 2010 » ;
- **le vieillissement de la population** : c'est « une zone rurale peuplée de personnes âgées, ayant un revenu très bas » ;
- **le recul des services publics** : « Le département a perdu six bureaux de postes, cinq trésoreries principales, une agence EDF doit fermer en juin » ;
- **le départ des jeunes** : « Faute d'offre universitaire suffisante dans le département, nombre d'étudiants vont suivre un cursus ailleurs ».

Quatre de ces éléments suffisent. Ils sont caractéristiques des espaces de faible densité : peu d'habitants, éloignement des grands axes et des métropoles, population âgée, services et emplois qualifiés qui se raréfient.

2. L'affiche de 2017 s'adresse d'abord aux **jeunes actifs et aux familles avec enfants** : elle montre un jeune couple jouant avec un bébé, allongé dans l'herbe face aux montagnes. Le slogan « Et si vous restiez dans le cantal. . . » montre que le département cherche à **retenir** ses habitants, en particulier les jeunes. Le texte de l'affiche vise aussi à **attirer** des actifs venus d'ailleurs : « Venez vivre et travailler dans le Cantal », et surtout les **porteurs de projets** (créateurs ou repreneurs d'entreprises) : « Le Cantal accueille les porteurs de projets pour les aider à réussir leur installation dans le département ».

Le Cantal cherche ces populations pour **enrayer le déclin démographique et le vieillissement** : des familles jeunes font des enfants, remplissent les écoles et justifient le maintien des services publics. Des actifs et des entrepreneurs permettent aussi de **pourvoir les emplois** (certains secteurs « peinent à recruter ») et de **reprendre les entreprises** dont les patrons partent à la retraite, donc de maintenir l'activité économique.

3. La phrase du document 1 qui éclaire le message de l'affiche est : « Il leur faut insister sur la qualité de vie dans le territoire et sur la qualité des services liés par exemple à la scolarité des enfants ou aux nouveaux usages numériques ». L'affiche fait exactement cela : elle met en avant un cadre naturel préservé et une vie de famille épanouie, avec le slogan « Améliorez votre qualité de vie ». On peut aussi citer : « Surtout, la clé pour le territoire est de parvenir à retenir ses jeunes », qui correspond au slogan « Et si vous restiez dans le cantal. . . ».

4. Les espaces de faible densité, longtemps vus comme des espaces « en retard », possèdent pourtant de réels atouts.

Le premier est la **qualité de vie** : calme, air pur, paysages préservés, logements et terrains moins chers que dans les grandes villes. Le Cantal dispose de paysages de montagne volcanique, que montre l'affiche, protégés en partie par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Le deuxième atout est l'**agriculture de qualité**, en particulier l'élevage et les fromages sous appellation d'origine (cantal, salers). Le troisième est le **tourisme vert** (randonnée, sports de nature, patrimoine rural), qui attire de nombreux visiteurs.

Ces atouts peuvent être valorisés par des **politiques d'attractivité** menées par les acteurs locaux (département, élus, associations) : campagnes de communication comme celle de 2017 (« Le Cantal embauche ! »), salons spécialisés, dispositif WorK2Be pour trouver du travail au conjoint d'un nouvel arrivant, accompagnement des porteurs de projets. Selon l'article, ces outils ont permis à « 96 familles de s'installer dans le département » depuis 2003. Le développement du **numérique** (haut débit, télétravail) permet aussi à des actifs de vivre loin des villes. Ainsi, de nombreux espaces ruraux de faible densité accueillent aujourd'hui de nouveaux habitants, les néo-ruraux, et connaissent un renouveau, même s'il reste fragile.

> 💡 **Astuce.** À la question 4, sépare bien les deux parties de la consigne : d'abord les **atouts** (ce que l'espace possède), puis leur **valorisation** (ce que font les acteurs pour en tirer parti). Ajoute au moins un élément de connaissance qui n'est pas dans les documents.

Exercice 2 – Histoire – Un monde bipolaire au temps de la guerre froide *(20 pts)*

1. Développement construit (14 points)

Plan : introduction (1947, deux superpuissances, problématique) ; I. Un monde divisé en deux blocs ; II. Des blocs qui s'affrontent sans guerre directe (Berlin, Corée, Cuba) ; conclusion (1991).

> Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis et l'URSS, alliés contre l'Allemagne nazie, deviennent les deux superpuissances mondiales. Leurs modèles s'opposent : démocratie libérale et capitalisme d'un côté, régime communiste à parti unique et économie planifiée de l'autre. À partir de 1947 commence la guerre froide, qui dure jusqu'en 1991. Comment la guerre froide divise-t-elle le monde en deux blocs qui s'opposent et s'affrontent ?
>
> D'abord, le monde se divise en deux blocs. En 1947, le président américain Truman veut « endiguer » le communisme : c'est la doctrine Truman. Le plan Marshall apporte une aide financière à l'Europe de l'Ouest pour la reconstruire. L'URSS refuse cette aide pour elle-même et pour les pays d'Europe de l'Est qu'elle contrôle, et répond avec la doctrine Jdanov, qui dénonce l'« impérialisme » américain. L'Europe est alors coupée en deux par le « rideau de fer ». Chaque bloc crée son alliance militaire : l'OTAN en 1949 autour des États-Unis, le pacte de Varsovie en 1955 autour de l'URSS.
>
> Ensuite, les deux blocs s'affrontent, mais jamais directement, car depuis 1949 les deux camps possèdent la bombe atomique. Berlin est au cœur des tensions : en 1948-1949, Staline organise le blocus de Berlin-Ouest, auquel les Américains répondent par un pont aérien. En 1949 naissent deux États allemands, la RFA et la RDA, et en 1961 la RDA construit le mur de Berlin. Les affrontements ont aussi lieu ailleurs, par pays interposés : guerre de Corée (1950-1953), guerre du Vietnam. En octobre 1962, la crise des missiles de Cuba, installés par les Soviétiques, place le monde au bord de la guerre nucléaire. Enfin, les deux Grands rivalisent dans la course aux armements, la conquête spatiale et la propagande.
>
> Ainsi, de 1947 à 1991, la guerre froide divise le monde en deux blocs rivaux qui s'opposent sur le plan idéologique et s'affrontent de manière indirecte. Elle prend fin avec la chute du mur de Berlin en 1989, puis la disparition de l'URSS en 1991.

2. Compréhension et traitement de données (6 points, sur l'annexe)

1. Sur le modèle du repère 1 :

- case du milieu : **1957 : Traité de Rome**, reliée par une flèche à l'année 1957 sur la frise (entre 1950 et 1960, trois graduations avant 1960) ;
- case de droite : **1989 : Chute du mur de Berlin**, reliée à l'année 1989 (juste avant 1990).

2. La guerre froide se place sur la frise sous la forme d'une **barre ou d'un rectangle colorié** allant de **1947** à **1991**, avec ces deux années écrites à ses extrémités et la légende « Guerre froide ».

3. Le repère le plus directement lié à la guerre froide est la **chute du mur de Berlin (1989)**. Le mur avait été construit en 1961 par la RDA, pays du bloc soviétique, pour empêcher les Berlinois de l'Est de fuir vers Berlin-Ouest, liée au bloc occidental. Il était devenu le symbole de la division de l'Europe et du monde en deux blocs. Sa chute, le 9 novembre 1989, marque l'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est et annonce la fin de la guerre froide, qui s'achève avec la disparition de l'URSS en 1991. La création de l'ONU (1945) et le traité de Rome (1957, naissance de la CEE) ont un lien moins direct avec cet affrontement.

> ⚠ **Piège.** La guerre froide ne commence pas en 1945 (fin de la Seconde Guerre mondiale) et ne s'arrête pas en 1989 : retiens **1947-1991**. Place les années précisément : chaque petite graduation de la frise vaut un an.

Exercice 3 – Enseignement moral et civique – La lutte contre le racisme *(10 pts)*

1. Les quatre supporters anglais ont été condamnés pour « violence à caractère raciste en réunion dans l'espace public ». En 2015, en marge du match PSG-Chelsea, ils ont empêché « un homme noir de monter dans la rame du métro » dans laquelle ils se trouvaient, puis ont entonné « un chant raciste ». En France, le racisme n'est pas une opinion mais un **délit** puni par la loi : ils ont reçu des peines de six à douze mois de prison avec sursis et doivent verser des dommages et intérêts à la victime.

2. Le site propose trois types d'actions : « Je veux **agir** », « Je veux **alerter** » et « Je veux me **défendre** ».

3. Le site renvoie vers le Défenseur des droits car cette institution de l'État, créée en 2011, a pour mission de « défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés ». Elle lutte notamment contre les **discriminations**, dont le racisme. Toute personne victime ou témoin peut la saisir gratuitement : elle peut l'informer sur ses droits, l'aider à faire valoir ses droits et l'accompagner dans ses démarches. Le site offre ainsi un moyen concret d'obtenir de l'aide.

4. La phrase « Le racisme est l'affaire de chacun d'entre nous » signifie que la lutte contre le racisme ne concerne pas seulement les victimes, la police ou la justice, mais **tous les citoyens**. Chacun peut être témoin d'un acte raciste et a la responsabilité de réagir : ne pas rester indifférent, aider la victime, alerter, témoigner. Le racisme porte atteinte à des valeurs communes, l'**égalité** et la **dignité humaine** : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 affirme que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », et la Constitution de 1958 assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens « sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

5. Exemple de texte :

> Chers camarades,
>
> À l'occasion de la semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme, je vous invite à vous engager dans un projet de lutte contre le racisme dans notre collège.
>
> D'abord, le racisme n'est pas une opinion parmi d'autres : c'est un délit puni par la loi. Une insulte raciste, une mise à l'écart, une moquerie sur la couleur de peau ou la religion d'un élève blessent profondément et portent atteinte à la dignité humaine. Personne ne doit être traité différemment à cause de ses origines.
>
> Ensuite, notre collège doit être un lieu où chacun se sent respecté. Les valeurs de la République, liberté, égalité, fraternité, s'appliquent aussi à l'école. Si nous laissons passer les petites remarques, nous laissons s'installer l'idée qu'elles sont normales.
>
> Enfin, comme le dit le Défenseur des droits, « le racisme est l'affaire de chacun d'entre nous ». Nous pouvons tous agir : préparer une exposition sur l'histoire du racisme et de l'antisémitisme, inviter une association, organiser un débat ou un concours d'affiches, et surtout réagir quand un camarade est victime, en le soutenant et en prévenant un adulte. Les victimes peuvent aussi être aidées par le Défenseur des droits.
>
> Rejoignez le projet : ensemble, faisons de notre collège un lieu de respect et d'égalité.

> ⚠ **Piège.** La consigne interdit toute information d'identité : ne signe pas, n'écris ni ton nom ni celui de ton collège. Un texte signé peut entraîner l'annulation de la copie.

Conseils pour le jour J

Répartis ton temps sur deux heures : environ 45 minutes pour la géographie, 50 minutes pour l'histoire (dont 30 pour le développement construit), 25 minutes pour l'EMC. N'oublie pas de rendre l'**annexe** de la page 5 avec ta copie.

En géographie, cite les documents entre guillemets : la question 1 demande « quatre éléments », donnes-en quatre bien distincts (enclavement, déclin démographique, vieillissement, recul des services publics). En histoire, le développement construit doit montrer les deux idées de la consigne : la **division** en deux blocs (doctrines de 1947, OTAN, pacte de Varsovie) et les **affrontements** (Berlin, Corée, Cuba), avec des dates précises.

En EMC, la dernière question vaut beaucoup de points : écris un vrai texte argumenté, avec plusieurs arguments reliés par des connecteurs et des propositions d'actions concrètes, sans aucune signature.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).